

COMMENTAIRES ET EVOLUTIONS DES INDICES CNR TRM

JANVIER 2024	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
INDICE SYNTHETIQUE LD EA (hors gazole)	+ 0,2 % (+ 0,5 %)	+ 0,1 % (+ 4,1 %)	+ 0,3 % (+ 5,4 %)	- 1,6 % (+ 5,7 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG EA (hors gazole)	+ 0,2 % (+ 0,5 %)	+ 0,5 % (+ 4,4 %)	+ 0,5 % (+ 5,5 %)	- 1,2 % (+ 5,8 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG Porteurs (hors gazole)	+ 0,5 % (+ 0,8 %)	+ 1,6 % (+ 5,0 %)	+ 1,4 % (+ 5,4 %)	0,0 % (+ 5,7 %)
GAZOLE PROFESSIONNEL	- 0,5 %	- 7,8 %	- 9,5 %	- 14,6 %
	L'indice diminue de -0,5% sur janvier 2024. Son évolution annuelle (-14,6% en moyenne annuelle) a une incidence forte sur les variations annuelles de tous les indices synthétiques. La TICPE applicable au gazole professionnel est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole pour 2024 sur www.cnr.fr : Fiscalité gazole 2024 .			
GAZOLE	- 0,5 %	- 7,0 %	- 8,6 %	- 13,2 %
	Le coût du carburant hors TVA diminue de -0,5% en janvier 2024. Cet indice est conçu notamment pour les véhicules de moins de 7,5 tonnes de poids total, qui ne sont pas concernés par le remboursement partiel de TICPE. L'indice gazole évolue avec moins d'ampleur que l'indice gazole professionnel, car la composante taxe fixe est plus importante.			
MAINTENANCE	+ 0,1 %	+ 0,3 %	+ 4,0 %	+ 4,1 %
	L'indice augmente de +0,1% en janvier 2024 en raison de la variation de la composante entretien-réparations (+0,2%). L'AdBlue, retenu dans ce poste, augmente de +0,8% ce mois-ci. L'indice enregistre une inflation importante depuis un an : +4,1% en moyenne annuelle (+7,4% pour la composante entretien-réparations et +2,6% pour les pneumatiques).			
INFRASTRUCTURES	0,0 %	0,0 %	+ 4,8 %	+ 4,8 %
	Indice inchangé en janvier 2024. La prochaine revalorisation des tarifs de péages de classe 4 est attendue pour février 2024. L'indice Infrastructures comprend également la taxe à l'essieux, inchangée en 2024.			
MATERIEL EA	+ 3,6 %	+ 2,4 %	+ 3,5 %	+ 3,8 %
	L'indice augmente de +3,6% en janvier 2024. Les composantes de calcul du coût de renouvellement des véhicules sont recalées tous les ans en janvier sur la base des résultats des dispositifs d'observation et des enquêtes annuelles du CNR. Parmi celles-ci, l'inflation moyenne annuelle des prix de véhicules tracteurs neufs de +9% en 2023 est portée dans les indices de janvier 2024. Cette inflation des prix de véhicules est diluée dans le calcul par le taux de renouvellement (16% cette année). Autre fait majeur, la composante assurance augmente de +3,2% cette année. Depuis un an, l'indice progresse de +3,8% en moyenne annuelle.			
MATERIEL Porteurs	+ 3,8 %	+ 3,2 %	+ 3,8 %	+ 3,5 %
	Mêmes explications et mêmes évolutions des sous-jacents que pour l'indice Matériel EA.			
CONDUCTEUR LD	- 0,5 %	+ 7,9 %	+ 7,0 %	+ 7,4 %
	L'indice diminue de -0,5% en janvier 2024. Les allègements de charges "Fillon" augmentent avec la revalorisation du SMIC de +1,1% à compter du 1er janvier 2024, ce qui implique une baisse de coût. L'indice augmente de +7,9% depuis 3 mois. Les minima conventionnels de rémunération, servant de référence pour évaluer les variations de la composante salariale de l'indice, ont été revalorisés de +5,4% par l'accord social du 11 octobre 2023, étendu à l'ensemble des entreprises du secteur en décembre 2023. Le surcoût a été amplifié par la diminution mécanique des allègements de charges "Fillon" consécutive à cette revalorisation salariale. Malgré le tassement de janvier 2024, l'indice augmente de +7,4% depuis un an. Retrouvez les informations concernant les paramètres sociaux applicables pour 2024 sur www.cnr.fr : Actualité sociale TRM 2024 .			
CONDUCTEUR REG	- 0,4 %	+ 7,7 %	+ 6,7 %	+ 7,2 %
	Idem, même explication que pour l'indice Conducteur LD.			
FRAIS DEPLACEMENT LD	0,0 %	+ 5,0 %	+ 5,0 %	+ 6,1 %
	Indice inchangé en janvier 2024. L'indice augmente de +5% depuis 3 mois. Les indemnités conventionnelles de frais de déplacement ont été revalorisées de +5% en décembre 2023 par l'accord social du 11 octobre 2023, étendu à l'ensemble des entreprises du secteur en décembre 2023.			
FRAIS DEPLACEMENT REG	0,0 %	+ 5,0 %	+ 5,0 %	+ 6,1 %
	Idem, même explication que pour l'indice Frais de déplacement LD.			
STRUCTURE LD EA	+ 0,4 %	+ 2,9 %	+ 5,2 %	+ 6,1 %
	L'indice augmente de +0,4% en janvier 2024 en raison des variations des composantes de coût des locaux (+1,2%), communication (+1,2%) et services (+0,4%). L'augmentation annuelle importante s'explique entre autre par les revalorisations salariales conventionnelles appliquées également sur le personnel administratif. L'indice Structure mesure les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			
STRUCTURE REG EA	+ 0,5 %	+ 3,3 %	+ 5,4 %	+ 6,9 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			
STRUCTURE REG Porteurs	+ 0,5 %	+ 3,3 %	+ 5,4 %	+ 6,9 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			

* moyenne (février 2023 inclus à janvier 2024 inclus) / moyenne (février 2022 inclus à janvier 2023 inclus)